

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance  
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre  
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée  
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources.

## Journal de Palestine

Février 2013

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

- sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

- sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

- sur le site de Eva Resis : <http://no-war.over-blog.com/>

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

### Rapport:

**Israël a tué 7 Palestiniens et arrêté 300 autres en un mois  
01/02/2013**

Selon un rapport juridique palestinien, les forces d'occupation israéliennes ont tué sept citoyens palestiniens et arrêté plus de 300 autres, au cours du mois de Janvier écoulé.

La Fondation de la Solidarité internationale pour les droits de l'homme a affirmé, dans son rapport mensuel publié, jeudi 31/01, que quatre Palestiniens ; dont deux enfants et une femme, ont été tués par les tirs de l'occupation, en Cisjordanie occupée ; tandis que trois autres citoyens ; dont un enfant ont également été tués, à la bande de Gaza.

En ce qui concerne les arrestations, le rapport a noté que les forces occupantes ont arrêté plus de 300 palestiniens, de la Cisjordanie et de Gaza ; dont plus de 60 enfants et 5 femmes, en soulignant que ce nombre n'inclut pas les personnes arrêtées lors des affrontements qui ont éclaté pendant l'assaut mené par l'occupation contre le village de Bab al-Shams (Porte de soleil) ; qui a été construite sur les terres confisquées, à proximité de la ville de Jérusalem.

Il a également ajouté que plus de 80 Palestiniens ont été arrêtés à la ville d'Hébron (au sud de la Cisjordanie occupée), alors que 70 autres ont été arrêtés aussi, à Jérusalem.

La Fondation de Solidarité internationale a expliqué que parmi les détenus ; un groupe d'ex-prisonniers palestiniens libérés, qui ont passé plusieurs années dans les prisons israéliennes ; comme Cheikh Jamal al-Tawil, Bajes Nakhla et Fadi Sadoc Washha, de Ramallah

<http://www.palestine-info.cc>

---

---

**VIDEO** : une femme honnête et courageuse  
[http://www.youtube.com/watch?v=b\\_O6RBFsTfw](http://www.youtube.com/watch?v=b_O6RBFsTfw)

---

---

## COLONISATION

### [La Palestine réclame la cessation de la colonisation israélienne](#)

23/01/2013

La Palestine exige que l'Etat hébreu cesse la colonisation des territoires palestiniens, mais elle ne pose pas cette condition comme préalable au dialogue avec un nouveau gouvernement israélien, a déclaré mercredi au Conseil de sécurité de l'ONU le chef de la diplomatie palestinienne Riyad al-Maliki.

"Cesser la construction de logements juifs n'est pas un préalable, c'est une obligation juridique", a-t-il affirmé.

Selon lui, la colonisation israélienne constitue le principal obstacle à la conclusion de la paix sur la base de la coexistence de deux Etats dans les frontières de 1967.

L'ambassadeur de la Russie à l'ONU, Vitali Tchourkine, a pour sa part cité les informations d'ONG israéliennes selon lesquelles les autorités du pays avaient approuvé en 2012 la construction de 7.000 logements contre 1.770 en 2011.

"Ce facteur ne manque pas d'éloigner la perspective d'un règlement pacifique du conflit palestino-israélien", a déclaré M. Tchourkine.

Le diplomate russe a proposé de convoquer d'urgence une réunion du Quartette de médiateurs pour le Proche-Orient (Russie, Etats-Unis, ONU et UE) et d'associer la Ligue arabe aux travaux de cette organisation.

## Cisjordanie : Heurts, arrestations, exactions, et expulsion de Palestiniens

03-01-2013

Au moins deux Palestiniens ont été blessés jeudi par des militaires israéliens venus arrêter un palestinien, accusé d'être lié à la résistance près de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, a-t-on appris de sources concordantes.

Lors de l'arrestation par les forces spéciales israéliennes d'un Palestinien de 26 ans, Amjad Ighbariya, dans la zone industrielle de Jénine, des heurts ont éclaté, au cours desquels une vieille femme a été mordue par un chien et un jeune blessé par balle réelle à la jambe, a-t-on indiqué de sources de sécurité palestiniennes.

> Mardi, plusieurs dizaines de Palestiniens avaient également été blessés dans un village du nord de la Cisjordanie, lors d'affrontements avec des militaires israéliens, déguisés en marchand de légumes, qui ont arrêté un résistant du Jihad islamique.

### **Exactions des colons**

Par ailleurs, une vingtaine de colons israéliens se sont livrés à des exactions mercredi soir contre des Palestiniens dans le village de Jaloud, plus au sud, a indiqué jeudi un porte-parole de l'occupation.

Ce groupe de colons a endommagé deux voitures, jeté des pierres contre des bâtiments tout en entrant de force dans une maison où ils ont frappé un Palestinien qui a été transporté dans un hôpital de la région, a ajouté le porte-parole.

Des soldats sont ensuite arrivés dans le village et des heurts ont éclaté avec les colons, a ajouté le porte-parole sans faire état d'arrestation. **500 Palestiniens expulsés par l'armée israélienne pour un exercice militaire**

Environ 500 Palestiniens ont été expulsés mercredi de leurs habitations en Cisjordanie par l'armée d'occupation israélienne qui préparait un exercice militaire de 24 heures dans la région, a dénoncé un responsable palestinien.

Le gouverneur palestinien de la région, Majid al-Fitiani, a dénoncé "l'expulsion des bédouins de leurs lieux de résidence aux fins d'exercices militaires", dans la vallée du Jourdain, ajoutant que "même une

expulsion de 24 heures est inacceptable". Selon des médias, citant un responsable israélien, "ces manœuvres ont chassé plus de 400 personnes, femmes, enfants et personnes âgées, alors qu'elles auraient pu avoir lieu ailleurs".

En novembre dernier, un millier de Palestiniens de cette région avaient déjà été expulsés par l'armée israélienne pour les mêmes motifs. Sur près de 60.000 Palestiniens habitant la vallée du Jourdain, "3.400 habitent partiellement ou totalement dans des zones militaires fermées et courent un risque élevé d'expulsion", selon le Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

La vallée du Jourdain, en Cisjordanie occupée, se trouve à 90% en zone sous contrôle total de l'armée d'occupation israélienne, qui n'y délivre de permis de construire que de manière très restrictive, selon les Palestiniens et les organisations de défense des droits de l'Homme.

**ALMANNAR**

**Les autorités israéliennes modifient le tracé du mur pour annexer totalement Jérusalem à Israël  
Le ministère israélien de la Défense a annoncé dimanche qu'ils allaient re-router une section du mur à l'Est de Jérusalem de manière à fermer une ouverture existante et annexer complètement la ville de Jérusalem à Israël. Le nouveau tracé signifie l'encerclement total du village palestinien de Al-Zaim, avec le mur à l'ouest et une clôture de sécurité à l'est.**

*Saed Bannoura*

Vendredi 25 Janvier 2013

D'autres villes palestiniennes sont complètement isolées et transformées en ghettos, dont Sheikh Sa'ed et Qalqilya. Les autorités israéliennes ont isolé ces villes pour créer des zones et des routes "sans Palestiniens" à travers la Cisjordanie, de manière à permettre aux colons de voyager sans entrave, sans avoir à s'arrêter à des check-points ni à emprunter les mêmes routes que les Palestiniens. Mais pour ce faire, les forces israéliennes ont installé et maintenu plus de 600 check-points en Cisjordanie, et ont chassé les Palestiniens de leurs propres routes, les obligeant à circuler sur des chemins de terre ou des sentiers.

Le nouveau tracé du mur placera la colonie de Ma'ale Adumim du côté palestinien du mur, avec quelques dizaines d'autres colonies israéliennes construites dans toute la Cisjordanie en violation du droit international. Mais les responsables israéliens ont assuré les résidents de ces colonies qu'ils construiraient d'autres murs et clôtures pour leur permettre d'accéder à Jérusalem sans avoir à traverser des zones palestiniennes.

Des clôtures et barrières supplémentaires seront, comme le mur d'annexion lui-même, construites sur des terres volées à leurs propriétaires palestiniens par les autorités israéliennes, qui prétendent avoir le droit de s'emparer de la terre "pour des raisons de sécurité".

Toutes les colonies israéliennes de Cisjordanie sont considérées comme illégales selon le droit international et la Quatrième Convention de Genève, qui interdit à une puissance occupante militaire d'installer sa population civile sur des terres occupées par la force militaire.

L'annonce est considérée comme une réponse au campement palestinien de Bab al-Shams, qui a été installé le week-end dernier sur la terre en question (que les responsables israéliennes nomment "zone E1") puis démoli par les forces israéliennes. Pour établir le campement, les activistes palestiniens étaient entrés dans la zone par le village de Al-Zaim.

Le Premier ministre israélien Netanyahu a officiellement déclaré son intention de construire une colonie sur la terre de "E1", et de boucler complètement le côté oriental de Jérusalem, annexant ainsi de fait la ville de Jérusalem à l'État d'Israël. Ceci [entre autres, ndt] rend impossible tout accord de paix avec l'Autorité palestinienne, puisque l'une de ses exigences fondamentales est le partage de la ville de Jérusalem.

Les revendications de base que les Palestiniens ont demandé maintes fois à Israël de reconnaître, en vain, sont : la reconnaissance d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, le droit au retour des réfugiés palestiniens et la libération des milliers de prisonniers politiques incarcérés dans les geôles israéliennes.

Source : [IMEMC](#)

---

---

ONU

[ONU : Israël boycotte une session spéciale qui lui est consacrée](#)

29/01/2013

Israël a boycotté mardi une session spéciale du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU qui lui est consacrée, une première dans l'histoire de cette instance.

"Je constate que la délégation israélienne n'est pas dans la salle", a déclaré le président du Conseil, Remigiusz Henczel, à l'ouverture de la session.

Il a ensuite suspendu la séance, indiquant qu'elle reprendrait à 15H00 (14H00 GMT) afin que les pays membres du Conseil puissent "évaluer la situation et parvenir à une décision".

Israël n'est pas un des 47 membres du Conseil, mais il a l'obligation, comme tous les pays membres de l'ONU, de se soumettre à cet examen (appelé Examen périodique universel).

"Nous avons coupé tous les contacts avec le Conseil en mars dernier", a rappelé un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères, ajoutant: "Notre politique n'a pas changé".

Israël a coupé les ponts avec le Conseil des droits de l'Homme lorsque celui-ci a décidé en mars 2012 de lancer la première mission d'enquête internationale indépendante sur les conséquences de la colonisation en "territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est".

Le 10 janvier, la mission israélienne auprès de l'ONU avait notifié par téléphone au président du Conseil qu'elle souhaitait reporter la session.

Mais depuis, "il n'y a eu aucune nouvelle communication", a expliqué mardi le président du Conseil aux diplomates réunis à Genève.

Une coalition de 15 ONG israéliennes et palestiniennes a dénoncé dans un communiqué les "lourdes conséquences" de ce boycottage par Israël.

"Ce manque de transparence signifie non seulement qu'Israël évitera une critique rigoureuse de ses violations du droit international mais l'Examen périodique universel sera miné par la perte de deux de ses principes fondamentaux: l'égalité et l'universalité", selon le texte.

Dans un courriel envoyé en octobre à l'AFP, la mission israélienne auprès de l'ONU à Genève avait expliqué qu'Israël entendait suspendre ses relations avec le Conseil "aussi longtemps qu'il sera traité différemment des autres pays".

Outre l'enquête sur les implantations israéliennes, Israël déplore notamment le fait qu'il soit le seul pays avec un point fixe à l'ordre du jour de chacune des trois sessions annuelles du Conseil. Israël dénonce aussi le fait qu'il soit l'un des pays sur lesquels le Conseil a voté le plus grand nombre de résolutions.

Pour sa part, M. Henczel, a déploré mardi la décision d'Israël et demandé aux autorités "de coopérer à nouveau".

Dans un projet de décision qu'il a présenté aux 47 Etats membres du Conseil, il a proposé "de reprogrammer la session sur Israël afin qu'elle ait lieu en 2013".

Le rapport explosif de l'ONU qui fâche Israël

<http://lejournaldusiecle.com/2013/01/31/colonisation-le-rapport-explosif-de-lonu-qui-fache-israel/>

Le document est explosif et a déjà déclenché la colère israélienne. Le document évoque pour la première fois un éventuel recours devant la Cour pénale internationale.

« Un nombre important de droits de l'homme des Palestiniens sont violés de manières diverses en raison de l'existence de ces colonies de peuplement (...) Conformément à l'article 49 de la quatrième convention de Genève, Israël doit cesser toute activité de peuplement dans les colonies.

»

Les conclusions du rapport sont sans équivoque. Commandé par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, le document a été rendu publique à Genève, en Suisse, jeudi 31 janvier 2013. Il a été co-rédigé par la Française Christine Chagnet, la Pakistanaise Asma Jahangir et la Botswanaise Unity Dow.

Ces trois experts affirment qu'Israël viole la 4e Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, en vigueur depuis 1949, par la destruction de maisons, les arrestations et poursuites d'enfants et leur transferts hors des territoires palestiniens.

Les experts dans leur rapport indiquent que :

*« Les colonies de peuplement sont maintenues et développées à travers un système de ségrégation totale entre les colons israéliens et la population habitant dans les territoires occupés. Ce système de ségrégation est soutenu et facilité par un contrôle militaire et de maintien de sécurité stricts au détriment des droits du peuple palestinien. »*

Par ailleurs, ils précisent que les violations font partie d'une politique poursuivie par les différents gouvernements israéliens.

Ces condamnations à l'encontre d'Israël ne sont pas vraiment nouvelles, et ont déjà été reconnues par la communauté internationale. En revanche, c'est la première fois qu'un tel rapport souligne la compétence de la Cour pénale internationale quand sont constatées des violations de « *certaines obligations selon les lois humanitaires internationales* ».

Une précision juridique stratégique : depuis que la Palestine a obtenu, en novembre dernier, le statut d'observateur non membre de l'ONU, elle a effectivement le droit de se retourner vers la Cour pénale internationale. C'est d'ailleurs sur ce point qu'une dirigeante de l'Organisation de libération de Palestine, Hanae Acharoui, a réagi.

Saluant le rapport, elle a fait remarquer qu'il assimile la colonisation à des « *crimes de guerre* », « *ce qui expose Israël devant les juridictions internationales* ».

De son côté, Israël a rejeté le rapport en estimant qu'il « *entrave les efforts pour une solution au conflit* ». Il accuse le Conseil des droits de l'homme de l'ONU de partialité. Depuis mars 2012, il boycotte toutes les réunions depuis qu'un mandat a été donné à cette mission d'experts sur les colonies juives. Il ne s'est pas présenté mardi pour l'examen périodique de la situation des droits de l'Homme en Israël, devenant le premier Etat à boycotter ce processus régulier des Nations unies.

Interrogé par l'AFP, Yigal Palmor, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a indiqué qu'Israël avait annoncé à l'avance que les autorités israéliennes ne collaboreraient pas avec les experts qui ont rédigé le rapport. « *Cette décision a été prise en raison de l'hostilité du Conseil des droits de l'Homme* », a jugé le porte-parole israélien, ajoutant que « le Conseil a adopté davantage de résolutions contre Israël que contre tous les autres pays réunis ».

Contactées par la rédaction, les deux principales organisations israéliennes qui œuvrent pour la paix avec les Palestiniens n'ont pas accepté de répondre à nos questions en signalant qu'elle n'avait pas lu le rapport.

---

## **Intervention ET Appel à l'action**

### **Parlement européen: Intervention de P.Hyaric sur la Palestine**

A l'initiative du groupe de la Gauche Unitaire Européenne, un débat a eu lieu ce mercredi 21 novembre 2012 en session du Parlement européen. Celui-ci devrait se conclure aujourd'hui par le vote d'une résolution. Ce débat s'est tenu au moment même où on apprenait la décision d'une trêve entre la direction israélienne et le Hamas.

### **Ci-dessous le texte de mon intervention :**

« Madame la Présidente du Conseil européen, Monsieur le représentant de la Commission européenne, messieurs les présidents, chers collègues,

En ces moments si douloureux, si dramatiques, il faut absolument que la force de la politique, de la démocratie et du dialogue remplacent la violence de la politique de la force. J'ai une pensée émue et attristée pour toutes celles et ceux, innocents, qui ont perdu la vie ces dernières heures. Nous ne pouvons pas par notre silence et notre inaction nous rendre complices de nouveaux massacres. Notre Parlement comme toutes les institutions européennes devrait adopter une attitude claire et forte pour soutenir le cessez-le-feu qui vient d'être décidé, mais au-delà, pour obtenir une paix durable, mais surtout la justice qui passe par l'existence de deux états. Nous ne soutenons ni les tirs de roquette et de missiles lancés depuis Gaza ni les attentats suicides à Tel-Aviv, mais la direction israélienne doit cesser ce déluge de fer et de feu propulsé depuis le ciel et la mer. Et il faut enfin cesser de justifier cette escalade en renvoyant les deux parties dos-à-dos en instrumentalisant les peuples.

**Il y a bien dans cette affaire un colonisateur et un colonisé.** Il y a bien un peuple à Gaza qu'on humilie, qu'on méprise, qu'on étouffe, qu'on affame par un blocus d'un autre âge. La vérité c'est qu'en désignant le Hamas à la fois comme ennemi et comme interlocuteur la direction israélienne et tous ses complices ont affaibli partout l'autorité palestinienne et l'OLP qui eux ont décidé depuis 20 ans de cesser la lutte militaire et ont engagé un processus de dialogue. Mais, leurs efforts n'ont pas été récompensés en retour. Loin de là ! **Ce que l'on appelle la communauté internationale et l'Union européenne ont affaibli sans cesse, humilié même l'autorité palestinienne et ont fait preuve pour le moins d'une impunité totale vis-à-vis de la direction israélienne qui a toujours violé le droit international.**

Soyons francs. Aucune initiative n'a jamais été prise pour faire respecter ce droit international. Voilà ce qui nourrit la haine, la misère, la violence de groupes radicaux intégristes qui se développent sur ce terreau et qui servent par la suite à justifier **cette inadmissible politique du blocus, de la colonisation, des emprisonnements et de la guerre.**

**La vérité,** c'est que comme il y a quatre ans, la direction israélienne utilise la peur de sa propre population et le sang des palestiniens dans une campagne électorale.

**La vérité,** c'est que cette opération guerrière vise à empêcher la Palestine d'accéder au rang de membre associé des Nations-Unies.

Nous devons changer de cap et contribuer à faire respecter le droit international. Rien que le droit international mais tout le droit international qui s'applique au gouvernement israélien comme aux autres.

**Nous pouvons utiliser l'article 2 des accords d'association pour rompre les relations commerciales tant que la direction israélienne poursuit ses visées destructrices de l'état palestinien.**

Nous devons soutenir clairement et nettement la démarche de Mahmoud Abbas pour la reconnaissance de la Palestine comme membre associé des Nations-Unies.

Chers collègues, il n'y a plus de beau cri que celui de Mme Mihal Wasser, enseignante israélienne, habitant à trois kilomètres de Gaza dans une lettre qu'elle a adressé au premier ministre israélien et qui a été publiée dans le journal israélien « Haaretz », je la cite : « Si vous vous souciez de nous, cessez de nous défendre par des missiles... Au lieu de l'opération « pilier de défense », lancez-vous dans une opération « espoir pour l'avenir ». C'est plus compliqué, il faut pour cela de la patience et c'est moins populaire ». Je fais miens ces propos. On ne peut mieux dire !

<http://www.uam93.com:80/news/parlement-europeen-intervention-de-p-le-hyaric-sur-la-palestine.html>

---

---

## PRISONS

**Appel à l'action : joignez-vous à la campagne mondiale d'Addameer pour la fin de la détention administrative**

jeudi 31 janvier 2013 - 09h:41

**Addameer**

**Addameer appelle les militants et les personnes de conscience à manifester leur solidarité avec tous les prisonniers politiques et à participer à la prochaine [campagne mondiale de l'organisation de soutien aux prisonniers et de défense des droits de l'homme Addameer contre la détention administrative.](#)**

Plus de 4793 Palestiniens sont actuellement détenus par Israël ; 10 sont des femmes, 193 sont des enfants, et 178 le sont en [détention administrative](#), une politique décrépite dont se sert Israël pour garder en détention indéfiniment des Palestiniens sur la base d'une information tenue secrète, sans les inculper ni leur permettre de passer en jugement.

Non seulement ces prisonniers sont détenus arbitrairement, mais l'usage par Israël de la détention administrative viole plusieurs règles internationales, notamment en expulsant des Palestiniens du territoire occupé vers Israël, en refusant les visites régulières des familles et en refusant de tenir compte de l'intérêt supérieur des enfants détenus comme l'exige le droit international.

## **Nous avons besoin de votre soutien pour briser leurs chaînes et le silence sur la détention administrative**

Aujourd'hui, Israël a externalisé la sécurité dans les prisons où sont détenus les Palestiniens vers une entreprise danoise/britannique, la société G4S. En plus du service pénitentiaire israélien, G4S est responsable des conditions extrêmes qu'ont subi les prisonniers durant les grèves de la faim historiques de 2012 et auxquelles ont participé des milliers de Palestiniens, et notamment ces deux grévistes de la faim qui ont frôlé la mort pour protester contre leur détention arbitraire, Khader Adnan et Hana Al-Shalabi. G4S est aussi complice dans la détention par Israël de près d'un tiers du Conseil législatif palestinien depuis 2006 et de dizaines de défenseurs des droits de l'homme arrêtés chaque année pour leur participation à la résistance populaire.

Le gouvernement d'Israël doit libérer tous les détenus administratifs et, dans l'attente, tous les détenus administratifs doivent être assurés de leurs droits en conformité avec le droit international.

Addameer soutient la [Campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions \(BDS\)](#) contre G4S pour que cette société cesse sa complicité contre les détenus en détention administrative et pour mettre la pression sur le gouvernement israélien pour qu'il libère les prisonniers. Addameer appelle toutes les organisations et personnes de la solidarité et toutes les organisations des droits de l'homme à travers le monde à se joindre à notre Campagne pour la fin de la détention administrative, qui sera lancée le 17 avril 2013.

**[Agissez !](#)**

**Vous pouvez faire pression sur le gouvernement israélien pour la libération des prisonniers :**

- **en participant à une journée de mobilisation de masse dans votre ville, le 17 avril, Journée annuelle des Prisonniers palestiniens ;**
- **en organisant une semaine « Fin à la détention administrative », du 17 au 24 avril 2013, dans votre ville ou université, en vous servant du matériel de la prochaine campagne d'Addameer ;**
- **en vous joignant à la campagne BDS contre G4S dans votre ville ;**
- **en sensibilisant sur la détention administrative dans votre communauté, en utilisant l'ensemble du matériel à venir pour les militants.**

**Pour vous engager dans la Campagne « Fin à la détention administrative », contactez Addameer sur :**

Association Addameer de soutien aux prisonniers et de défense des droits de l'homme

P. O. Box : 17338, Jerusalem

Tel : +972 (0)2 296 0446 / 297 0136

Fax : +972 (0)2 296 0447

Email : [info@addameer.ps](mailto:info@addameer.ps)

Website : <http://www.addameer.org> ; [Facebook](#) ; [Twitter](#) ; [YouTube](#)

---

---

## **DOSSIER**

### **[Les Palestiniens résistent par leur dignité](#)**

#### **[Anissa Mouhoub](#)**

**7 janvier**

Partir dans un pays en guerre et revenir le cœur rempli d'espoir. Est-ce possible ? C'est pourtant mon ressenti après avoir séjourné un peu moins d'une semaine en Cisjordanie. Il faut croire que c'est la Palestine qui m'a appelée à elle, moi qui n'avais jamais envisagé un voyage sur cette terre. Comme si elle avait un message à me délivrer. Un message auquel je ne m'attendais pas vraiment.

Bien que je m'enthousiasmais à l'idée de partir, l'angoisse me gagnait peu à peu avant le grand départ. J'inventais chaque jour un scénario qui ne me sécurisait guère : la crainte d'un retour en France dans un état psychologiquement perturbée, la peur d'être confrontée à la violence de soldats ou de colons armés, ou encore d'être rongée par la culpabilité : celle d'avoir quitté des proches inquiets. Ces scénarios étaient

aussi fantaisistes qu'effrayants et m'offraient différentes approches de la chose. Mais les motivations de ce voyage – rendre compte de l'implantation continuelle des colonies, et des conditions de vie des réfugiés – nourrissaient ma curiosité et mon engouement. Et puis, vint le jour J. Mon arrivée à l'aéroport Ben Gourion s'est faite à 2h du matin, accompagnée de militants associatifs et politiques en provenance des quatre coins du monde et avec lesquels nous constituions la délégation française envoyée par l'Association France Palestine Solidarité. Pour certains, la sortie n'a pu se faire qu'à 8h du matin. Parmi les personnes retenues : mon amie Narimène et moi-même.

**Les douaniers nous avaient tenues à l'écart des autres passagers afin de nous poser un certain nombre de questions. L'intimidation et la peur furent les principales méthodes utilisées, comme s'ils avaient été formés pour empêcher une éventuelle volonté d'entrer sur le territoire Palestinien ou, tout simplement, pour nous faire regretter d'être venues.** Ils nous demandaient sur un ton insistant et menaçant si nous restions bien en Israël, et si nous n'envisagions pas d'aller dans les territoires occupés ! Soulagée d'avoir quitté l'ambiance lugubre de cet endroit, mon amie découvre à sa grande surprise que nos passeports n'ont pas été tamponnés. Ce n'était pas un oubli mais bel et bien une volonté de leur part de compliquer notre séjour : les douaniers savent qu'un passeport non tamponné risque de causer des problèmes à l'entrée ou à la sortie des checkpoints. C'est à ce moment-là que les sentiments de colère et d'injustice ont résonné en moi. Si une telle discrimination s'applique à des « touristes » européens, qu'en est-il du quotidien des Palestiniens ? **Comment supporter de vivre dans de telles conditions et penser construire, dans le même temps, un avenir stable et serein ?** Cette question m'a servie de fil conducteur tout au long du périple et la réponse se dessinait dans mon esprit au fur et à mesure que mon voyage se poursuivait. Enfin installée, je suivais le programme établi pour chaque jour : visite de Ramallah, Hébron, Bethléem, Naplouse, en passant par les villages de Bil'in et Qalqyia. Chaque rencontre témoignait des différentes formes d'injustices auxquelles les Palestiniens étaient confrontés : vol de terres fertiles et riches qui sont sources d'eau potable, interdiction aux ambulances palestiniennes d'accéder à certaines routes israéliennes avec des panneaux indicatifs très explicites, impossibilité de franchir des checkpoints pour des raisons injustifiées, etc.

Plusieurs situations vécues pourraient être évoquées dans cet article mais à défaut de ne pouvoir tout retranscrire, je parlerai du sentiment qui m'a le plus saisie et qui fut probablement celui ressenti à Hébron. C'est ici que j'ai commencé à tirer enseignement de cette visite en Palestine. Hébron, ville connue pour avoir été le théâtre des plus virulentes altercations entre colons et Palestiniens, cité où la provocation et la colère sont attisées par des colons est aussi, et contre toute attente, la ville où les habitants palestiniens continuent le plus à résister. La pression et le caractère haineux y sont si perceptibles qu'un grand nombre de commerçants ont dû fermer boutique, à l'exception d'une petite minorité qui a décidé de rester. A notre arrivée, un commerçant nous offre thé et café avec toute l'hospitalité et la générosité qui caractérisent ce peuple. Un geste de bonté qui exprime aussi une volonté de narguer les soldats israéliens patrouillant dans les alentours. Les rires et les jeux des enfants au regard coquin animent les ruelles souvent vides.

Dans plusieurs rues, des messages peuvent être lus sur des murs à travers tags, fresques et graffitis, et sont le plus souvent porteurs d'un message de vie et de résistance. Et puis, la figure emblématique d'Hébron parmi tant d'autres est celle de Hachem. Il fut notre guide là-bas. Il subit des violences depuis quelques années déjà et a néanmoins été reçu par moult médias pour diffuser son témoignage. Il nous parle de son voisin, Barouch Marzel connu pour ses actes et propos racistes. Il raconte les violences auxquelles son épouse Nessrine et lui-même ont dû faire face. Nessrine a été victime de deux fausses couches suite à des altercations violentes. Il nous a montré un mur de sa maison ayant essuyé des impacts de balle mais qui n'ont heureusement blessé personne. Nous avons également observé une cicatrice sur son visage : celle-ci a été provoquée par un coup de matraque de soldat, pour avoir refusé de quitter sa maison. La dignité de cet homme ne peut alors m'empêcher de lui demander s'il lui arrive d'avoir peur. Et lui de me répondre avec force et détermination : « Non je n'ai pas peur, car je suis chez moi. C'est MA terre ». A cet instant, mon émotion est vive et mon estime, pour sa personne, remarquable.

Cette admiration se fera sentir partout où je me rendrai : à Bethléem, dans le camp de réfugiés d'Aida et dans un autre basé à Qalqyia. Mais à Bil'in aussi où l'on a pu voir « le mur de l'Apartheid » qui empêche les deux populations de se côtoyer ; je l'ai ressentie également à Naplouse, où les rues sont animées de commerçants, de passants et d'habitants pleins de vie. Je n'oublie pas Ramallah, ville dans laquelle une rencontre particulièrement mémorable m'a permis de mettre des mots sur l'espoir qui m'anime depuis mon retour. Ramadan Khattab est contrebassiste et directeur académique du Conservatoire Edouard Saïd qui accueille 1500 enfants. Il a dû arrêter son cursus scolaire à l'âge de 12 ans suite à la première Intifada, puis il a gagné sa vie comme mécanicien, jusqu'au jour de ses vingt-six ans où il décida de se consacrer à la musique. Il étudie alors six années en France.

Pour Ramadan, la musique est une source d'énergie et peut permettre aux enfants d'oublier la terreur des bombardements sans nier la réalité du conflit. Et c'est précisément cela qui est déroutant : cette volonté de créer et de produire sans cesse, et de faire de la vie une arme de résistance en cultivant la joie. Il m'a parlé des cours de musique qui existaient sous la forme de vidéo-conférences pour les enfants gazaouis : 120 musiciens et 4 professeurs en exercice. C'est pour eux une fierté et un véritable défi de promouvoir l'éducation et vivre ses rêves quel qu'en soit le prix. Et lorsqu'on lui demande si des enfants juifs sont admis dans le Conservatoire, Ramadan répond qu'il trouve absurde de s'attarder sur la confession religieuse d'un enfant. « Un enfant reste un enfant ». En arrivant sur place, je pensais rencontrer des Palestiniens abattus par le conflit et désespérés par des perspectives d'avenir incertaines. J'ai finalement découvert des hommes et des femmes qui résistent à l'occupation grâce à ce que l'on tente de leur prendre par la force : la vie. Éprouver de l'empathie et de la peine quant à leur vécu est une chose. Mais cultiver ce sentiment n'aidera certainement pas leur cause ni celle d'aucun autre peuple. Les Palestiniens représentent bien plus qu'un conflit. Ils incarnent la dignité, la détermination, le dévouement total à leur patrie et à leur identité, la joie et la créativité. En attendant que les politiciens osent se prononcer et agir pour proposer un consensus de paix entre Palestiniens et Israéliens, il est nécessaire de s'informer et d'être témoin de la réalité du terrain.

C'est d'ailleurs ce que réclament le plus souvent les Palestiniens en termes d'actes de solidarité, et de productivité : s'informer et informer notre entourage. Et si un de mes regrets est celui de n'avoir pas eu l'occasion d'échanger avec des Israéliens refusant, ou non, l'« apartheid » actuel, j'ose espérer qu'une nouvelle opportunité se présentera à moi. En attendant, je médite sur les paroles d'Aung San Suu Kyi et qui s'adressent à tout peuple en lutte : « Usez de votre liberté pour promouvoir la nôtre ».

<http://www.michelcollon.info/Les-Palestiniens-resistent-par.html>

**Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.**

*" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19*